



Comité de l'infrastructure et des travaux publics

Procès-verbal

N° de la réunion : 22
Date : le jeudi 23 octobre 2025
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Tim Tierney, conseiller et président, Jessica Bradley, conseillère, Steve Desroches, conseiller, Sean Devine, conseiller, Laura Dudas, conseillère, Glen Gower, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Wilson Lo, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Isabelle Skalski, conseillère, Ariel Troster, conseillère

Absent(s): Catherine Kitts, conseillère et vice-présidente

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 12 novembre 2025 dans le rapport 22 du Comité de l'infrastructure et des travaux publics.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 22 octobre 2025, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 23 octobre 2025, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 21 du CITP - le 25 septembre 2025

Adopté

4. Réponses aux demandes de renseignements

4.1 PWIC-2025-04: Explorer l'utilisation de matériaux recyclables dans les projets de réfection routière

4.2 OCC 2024-18: Avancement de la conception de trottoirs plats et de bordures franchissables

4.3 PWIC-2025-01: Examen des collisions aux intersections de la promenade Riverside et du chemin Hunt Club ainsi que des avenues Carling et Kirkwood Nord et Sud

5. Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment

5.1 Étude d'évaluation environnementale sur les mesures assurant la priorité aux transports en commun pour le chemin Merivale (du chemin Baseline au chemin Slack) – énoncé de travaux

Dossier : ACS2025-PDB-TP-0018 – College (8), Knoxdale-Merivale (9)

Frank McKinney, gestionnaire de programme, Planification des transports, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, et Lise Guevremont, gestionnaire de projet principale, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, répondent aux questions du Comité.

Le Bureau du greffe municipal a reçu, versé à ses dossiers et distribué aux membres du Comité une lettre écrite de Katherine Facey.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des travaux publics et de l'infrastructure approuve l'énoncé des travaux concernant les mesures assurant la priorité aux transports en commun pour le chemin Merivale (du chemin Baseline au chemin Slack).

Adopté

5.2 Addenda à l'étude de l'évaluation environnementale du prolongement du boulevard Brian-Coburn et du Transitway de Cumberland (entre les chemins Blair et Navan) – Énoncé des travaux

Dossier : ACS2025-PDB-TP-0020 - Orléans West-Innes (2), Beacon Hill-Cyrville (11), Orléans South-Navan (19)

Une motion de modification technique est présentée par la conseillère L. Dudas, afin d'inclure des commentaires qui avaient été omis par inadvertance dans le rapport. La motion est ADOPTÉE par le Comité et le point est ADOPTÉ DANS SA VERSION MODIFIÉE.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'infrastructure et des travaux publics approuve l'énoncé des travaux afin de mettre à jour l'étude de l'évaluation environnementale du prolongement du boulevard Brian-Coburn et du Transitway de Cumberland (entre les chemins Blair et Navan), selon les modalités exposées dans ce rapport.

Adopté en version modifiée

Motion n° CITP 2025-22-01

Proposée par L. Dudas

ATTENDU QUE les commentaires de la conseillère de quartier ont, par mégarde, été omis du rapport sur ce point;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la section « Commentaires des conseillers de quartier » du rapport soit modifiée pour qu'on y ajoute ceci :

Commentaires de la conseillère Laura Dudas (quartier 2) :

Depuis trop longtemps, le quartier Orléans manque de liaisons de transport directes avec le centre et le sud d'Ottawa. Même s'il s'est développé rapidement, la construction des infrastructures n'a pas

suivi le rythme. Les projets d'aménagement ont contribué à engorger le couloir est-ouest, engendrant la frustration des résidentes et résidents, qui se sentent laissés pour compte.

Je milite pour l'amélioration du transport à Orléans depuis bien avant mon élection en tant que conseillère, signe de l'ampleur du problème pour le quartier. Le prolongement du boulevard Brian-Coburn et du Transitway de Cumberland est crucial, car ce projet permettrait d'établir, enfin, une liaison entre Orléans et le reste de la ville. Les projets de ce type ne sont pas que routes et transport en commun; ils visent l'équité, l'accessibilité et les retombées. L'amélioration des liaisons de transport serait bénéfique aux automobilistes, aux cyclistes et aux personnes utilisant le transport en commun.

Il est essentiel que tous les projets de conception à venir continuent de faire l'objet d'une consultation approfondie et sérieuse de la population. Il faut que les groupes touchés par ces projets puissent activement participer à la planification et que les futures infrastructures de transport reflètent les besoins d'aujourd'hui et tiennent compte de la croissance et des défis de demain.

Adopté

6. Direction générale des travaux publics

6.1 Harmonisation des limites de vitesse sur le boulevard Jeanne-d'Arc Nord

Dossier : ACS2025-PWD-TRF-0003 - Orléans-Est-Cumberland (1) et Orléans-Ouest-Innes (2)

Matthieu Gagnon, résident (représentant l'association communautaire de Convent Glen Orléans Wood) s'adresse au Comité pour commenter le point.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de l'infrastructure et des travaux publics recommande au Conseil municipal d'approuver l'harmonisation des différentes limites de vitesse existantes sur le boulevard Jeanne-d'Arc Nord pour les fixer à :

- 50 km/h à partir de 170 mètres au sud du rond point du boulevard St-Joseph jusqu'au rond point de la promenade Fortune et de la promenade Vineyard;
- 40 km/h à partir de 170 mètres au sud du rond point de la promenade Fortune et de la promenade Vineyard jusqu'à 100 mètres à l'ouest du chemin Tenth Line;
- 50 km/h à partir de 100 mètres à l'ouest du chemin Tenth Line jusqu'au privé Inlet.

Adopté

7. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

8. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

8.1 Arrêt toutes directions sur l'avenue Solarium et le chemin Andromeda

Motion n° CITP 2025-22-02

Proposée par S. Desroches

Que les *Règles de procédure* soient suspendues pour examiner la motion suivante découlant de préoccupations en matière de sécurité routière dans un quartier résidentiel où les excès de vitesse sont en hausse et pour permettre que ce point soit ajouté à l'ordre du jour de la réunion du Conseil du 12 novembre 2025;

Adopté

Motion n° CITP 2025-22-03

Proposée par S. Desroches

ATTENDU QU'un panneau d'arrêt toutes directions temporaire se trouve actuellement à l'intersection de l'avenue Solarium et du chemin Andromeda, à Riverside-Sud; et

ATTENDU QUE cette intersection, située juste à côté de l'école St. Gianna, est traversée tous les matins et après-midi par un grand nombre d'élèves et de familles; et

ATTENDU QU'UNE affiche temporaire a été installée sur l'avenue Solarium pour indiquer que « les véhicules venant perpendiculairement ne font pas d'arrêt après le 31 octobre », signifiant que le panneau d'arrêt toutes directions en place devrait être retiré après cette date; et

ATTENDU QUE les gens du quartier, dont les parents, la population et les représentantes et représentants de l'école, ont soulevé des inquiétudes concernant la sécurité des piétons qui traversent l'intersection; et

ATTENDU QUE les panneaux d'arrêt temporaires se sont révélés efficaces pour améliorer la sécurité et réduire la vitesse dans le secteur, ce qui répond aux préoccupations de la population; et

ATTENDU QUE les résidentes et résidents sont fortement d'accord pour conserver les panneaux d'arrêt de façon permanente afin de protéger les piétons et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagères et usagers de la route;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le panneau d'arrêt toutes directions à l'intersection de l'avenue Solarium et du chemin Andromeda demeure en place.

Adopté

9. Demandes de renseignements

9.1 School Bus Camera Pilot Update

Soumise par la vice-présidente C. Kitts

Mes questions portent sur le Projet pilote de caméras de surveillance dans les autobus de la Ville d'Ottawa.

1. Est-ce que la récente annonce du premier ministre concernant la modification de la législation exigeant la présence de caméras de contrôle automatisé de la vitesse aura des répercussions sur le Programme?
2. Est-ce que le personnel peut faire le point sur l'état du programme, y compris parler de ses constats et observations jusqu'à présent?

9.2 Vision Zero Initiatives for City's Heavy Equipment Fleet

Soumise par la conseillère L. Johnson

Le 16 octobre 2025, le conducteur d'un camion à benne commercial a happé et tué un garçon de 5 ans dans le quartier Overbrook, à Ottawa. Pour éviter ce genre de décès tragiques, certaines municipalités, dont Toronto, font appliquer les principes de conception « Vision zéro » dans plusieurs de leurs services et directions générales, notamment les équipes responsables des flottes de véhicules.

Est-ce que les Services du parc automobile peuvent indiquer, d'ici la fin du premier trimestre de 2026, les améliorations ou initiatives de sécurité apportées ou entreprises par d'autres municipalités souscrivant aux principes « Vision zéro », dont Toronto, que la Ville pourrait envisager pour sa flotte de véhicules lourds?

10. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

11. Levée de la séance

Prochaine réunion : le jeudi 27 novembre 2025.

La séance est levée à 09 h 59.

M. Busnardo dos Santos,
Coordonnatrice du comité

Conseiller T. Tierney, Président